

Rust Water Soluble Paint

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Rust Water Soluble Paint
Nom chimique
Type de produit Mélange
UFI : 6U00-D0KF-X00R-P65H

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Colorant

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Screen products Ltd,
Lytchett House, 13 Freeland Park,
BH16 6FA Lytchett Matravers, Dorset Royaume Uni
Téléphone : 00447376722827
Site web www.dirtydown.co.uk
Screen products Ltd : info@screenproducts.co.uk

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

Contient : acetone; propan-2-one; propanone (CAS No.: 67-64-1)

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P501	Éliminer le récipient/le contenu dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation locale.

Rust Water Soluble Paint

Phrases EUH

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
acetone; propan-2-one; propanone INCI : ACETONE	n°CAS : 67-64-1 Numéro d'identification UE : 606-001-00-8 N°CE : 200-662-2 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119471330-49-XXXX	10 - 30	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 - H336 EUH066	Non applicable
xylene INCI : XYLENE	n°CAS : 1330-20-7 Numéro d'identification UE : 601-022-00-9 N°CE : 215-535-7 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488216-32-XXXX	1 - 5	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315	Non applicable
Hydrogen [3-[(4,5-dihydro-3-methyl-5-oxo-1-phenyl-1H-pyrazol-4-yl)azo]-2-hydroxy-5-nitrobenzenesulphonato(3-)]hydroxychromate(1-), compound with 3-[(2-ethylhexyl)oxy]propylamine (1:1)	n°CAS : 85443-67-0 N°CE : 287-257-4	< 0,1	Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable
Reaction mass of Amines, C10-14-branched and linear alkyl, bis[2,4-dihydro-4-[(2-hydroxy-5-nitrophenyl)azo]-5-methyl-2-phenyl-3H-pyrazol-3-onato(2-)]chromate(1-) (1:1) and Amines, C10-14-branched and linear alkyl, bis[2,4-dihydro-4-[(2-hydroxy-4-nitrophenyl)azo]-5-methyl-2-phenyl-3H-pyrazol-3-onato(2-)]chromate(1-)	n°CAS : 00-00-0 N°CE : 943-145-3	< 0,1	Aquatic Chronic 3 - H412 Skin Sens. 1B - H317	Non applicable

Rust Water Soluble Paint

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentrations spécifiques
Mélange de: bis[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, bis[1-[(2-hydroxy-4-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, bis[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hydroxy-3-nitrophényl]azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, [[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, [[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hydroxy-3-nitrophényl]azo]-2-naphtalénolato(2-)]-[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, ((1-(4(ou 5)-nitro-2-oxydophénylazo)-2-naphtolato)(1-(3-nitro-2-oxido-5-pentylphénylazo)-2-naphtolato))chromate(1-) de C12-14-tert-alkylammonium	n°CAS : 117527-94-3 Numéro d'identification UE : 611-044-00-0 N°CE : 403-720-7	< 0,1	Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- Veiller à un apport d'air frais. - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Effets Réactions allergiques
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Sécheresse. - Provoque une irritation cutanée.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Provoque une irritation des yeux. - Démangeaison. - Rougeur.

Rust Water Soluble Paint

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre

- Dioxyde de carbone (CO2)
- Poudre d'extinction
- Mousse

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Produits de combustion dangereux

Produits de décomposition dangereux - Aucune donnée disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection contre les produits chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Lunettes de protection.
- Portez des gants de protection.
- Supprimer toute source d'incendie potentiel.

Pour les secouristes - Mettre les personnes en lieu sûr.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.
- Supprimer toute source d'incendie potentiel.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Construisez un barrage autour du déversement pour l'empêcher de se propager aux environs.
- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant un surveillance particulière.

Rust Water Soluble Paint

Méthodes et matériel de nettoyage - Ventiler la zone affectée.
- Absorber avec un matériau liant les liquides (p. ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - A chaud, le produit développe des vapeurs inflammables.
- Fermez toujours hermétiquement les contenants après avoir retiré le produit.
- Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage : Liquides inflammables
- Protéger contre: chaleur
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Aucune donnée disponible.

DNEL / PNEC

acetone; propan-2-one; propanone (67-64-1)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	62 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	200 mg/m ³	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	2420 mg/m ³	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme dermique	186 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systemique
PNEC eaux, eau douce	10,6 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	1,06 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	21 mg/l		

Rust Water Soluble Paint

PNEC sédiment, eau douce	30,4 mg/l		
PNEC sédiment, eau de mer	3,04 mg/l		
PNEC sol	29,5 mg/l		
PNEC station d'épuration (STP)	100 mg/l		

xylene (1330-20-7)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	12,5 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	65,3 mg/m ³	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	221 mg/m ³	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme dermique	212 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systemique
PNEC eaux, eau douce	0,327 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,327 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	0,327 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	12,46 mg/l		
PNEC sédiment, eau de mer	12,46 mg/l		
PNEC sol	2,31 mg/l		
PNEC station d'épuration (STP)	6,58 mg/l		

Mélange de: bis[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, bis[1-[(2-hydroxy-4-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, bis[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hydroxy-3-nitrophényl]azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, [[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, [[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hydroxy-3-nitrophényl]azo]-2-naphtalénolato(2-)]-[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, ((1-(4(ou 5)-nitro-2-oxydophénylazo)-2-naphtolato)(1-(3-nitro-2-oxido-5-pentylphénylazo)-2-naphtolato))chromate(1-) de C12-14-tert-alkylammonium (117527-94-3)

Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	0,07 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	0,23 mg/m ³	Consommateurs	Systemique
DNEL long terme par inhalation	0,94 mg/m ³	Travailleurs	Systemique
DNEL long terme dermique	0,13 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systemique
PNEC eaux, eau douce	0,1 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,01 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	1 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	0,54 mg/l		
PNEC sédiment, eau de mer	0,054 mg/l		
PNEC sol	0,049 mg/l		
PNEC station d'épuration (STP)	10 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Lunettes avec protection latérale.

- Portez des gants de protection.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Aucune donnée disponible.

Rust Water Soluble Paint

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		56 °C <= V <= 143 °C	
Point éclair		-18 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		0,8 % Vol.	
Limite supérieure d'explosivité		15 % Vol.	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		0,96	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		270 °C	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

Rust Water Soluble Paint

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- décharge électrostatique
- exposition prolongée à une chaleur extrême
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucun symptôme connu à ce jour.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

Toxicité : Substances

acetone; propan-2-one; propanone (67-64-1)	
DL50 Orale (rat)	5800 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 15700 mg/kg
xylene (1330-20-7)	
DL50 Orale (rat)	3500 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 4350 mg/kg
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	29,08 mg/l

Rust Water Soluble Paint

Mélange de:
bis[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium,
bis[1-[(2-hydroxy-4-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium,
bis[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hydroxy-3-nitrophényl]azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium,
[[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium,
[[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hydroxy-3-nitrophényl]azo]-2-naphtalénolato(2-)]-[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, ((1-(4(ou 5)-nitro-2-oxydophénylazo)-2-naphtolato)(1-(3-nitro-2-oxido-5-pentylphénylazo)-2-naphtolato) de C12-14-tert-alkylammonium (117527-94-3)

DL50 Cutanée (rat)	> 2000 mg/kg
--------------------	--------------

<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	- Non classé
	- Peut provoquer une irritation de la peau.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Non classé
	- Peut provoquer une irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé
	- Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. - Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Cancérogénicité</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336) - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé
	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Rust Water Soluble Paint

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

Toxicité : Substances

acetone; propan-2-one; propanone (67-64-1)	
CE50 48h crustacés	10294 mg/l <= V <= 17704 mg/l
CL50 96h poissons	4,74 mg/l <= V <= 6,33 mg/l
xylene (1330-20-7)	
CE50 48h crustacés	3,82 mg/l
CL50 96h poissons	13,4 mg/l
CEr50 autres plantes aquatiques	11 mg/l
Mélange de: bis[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, bis[1-[(2-hydroxy-4-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, bis[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hydroxy-3-nitrophényl]azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, [[1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, [[1-[[5-(1,1-diméthylpropyl)-2-hydroxy-3-nitrophényl]azo]-2-naphtalénolato(2-)]-1-[(2-hydroxy-5-nitrophényl)azo]-2-naphtalénolato(2-)]-chromate(1-) de tert-alkyl(C12-C14)ammonium, ((1-(4(ou 5)-nitro-2-oxydophénylazo)-2-naphtolato)(1-(3-nitro-2-oxido-5-pentylphénylazo)-2-naphtolato) de C12-14-tert-alkylammonium (117527-94-3)	
CL50 96h poissons	> 100 mg/l

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.4 - Mobilité dans le sol

Rust Water Soluble Paint

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - Éviter le rejet dans l'environnement.
- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
- Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Numéro ONU (ADR) : UN1993
Numéro ONU (RID) : UN1993
Numéro ONU (IMDG) : UN1993
Numéro ONU (IATA) : UN1993

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (acetone; propan-2-one; propanone)
Nom d'expédition des Nations unies (RID) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (acetone; propan-2-one; propanone)
Nom d'expédition des Nations unies (IMDG) : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (acetone; propan-2-one; propanone)
Nom d'expédition des Nations unies (IATA) : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (acetone; propan-2-one; propanone)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Rust Water Soluble Paint

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 3
ADR Code de classification: : F1
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 3
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3
Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3
Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II
Groupe d'emballage (RID) : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Rust Water Soluble Paint

ADR

<u>ADR Code de classification:</u>	:	F1
<u>ADR Dispositions particulières</u>	:	274+601+640D
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	:	1L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E2
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC02 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T7
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP8 TP28
<u>Code-citerne ADR</u>	:	LGBF
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	FL
<u>ADR catégorie de transport</u>	:	2
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	:	D/E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S2 S20
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	:	33

RID

<u>Dispositions particulières</u>	:	274, 601, 640DD
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	1L
<u>Quantités exceptées</u>	:	

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	274
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	1 L
<u>Quantités exceptées</u>	:	E2
<u>Instructions d'emballage</u>	:	P001
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	IBC02
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T7
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP28 TP8
<u>Codes EmS</u>	:	F-E, S-E
<u>Arrimage et manutention</u>	:	Catégorie B
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	

Rust Water Soluble Paint

IATA

<u>PCA - Quantités exceptées</u>	:	E2
<u>PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage</u>	:	Y341
<u>PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	1L
<u>PCA - Packing Instructions</u>	:	353
<u>PCA - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	5L
<u>CAO - Instructions d'emballage</u>	:	364
<u>CAO - Quantité nette maximale par emballage</u>	:	60L
<u>Dispositions particulières</u>	:	A3
<u>Code ERG</u>	:	3H

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Dispositions communautaires en matière de sécurité, de santé et d'environnement, lois nationales Authorisations and/or restrictions on use: This product does not contain substances subject to authorisation (UK REACH - Annex XIV). This product does not contain substances subject to restriction (UK REACH - Annex XV).

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1,6	09/12/2024		
1,5	27/11/2024		
1,4	17/10/2024		
1,3	17/10/2024		
1,2	17/10/2024		
1,1	16/10/2024		
1	01/10/2024		

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 4
---------------------	---

Rust Water Soluble Paint

Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

Disclaimer

The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

End of Safety Data Sheet

*** **